L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 6 AVRIL 1889.

VAPEURS.

Mandeville, Covington et les Sources d'Abita.

LE STEAMER

New Camelia

A cessé ses voyages réguliers à Mandeville et à Covington pour subir les réparations en chantier qui lui sont nécessaires. Avis sera dûment donné de la reprise de son service.

17 mars—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 6 avril
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 13 avril
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 20 avril

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$80 et $100
Deuxième classe......$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais Boulogne et Douvres—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Dimanche, 7 avril, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. Halsey.

... de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0

Passage—Cabine......$40
Entrepont......20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.

EXCURSIONS DE DIMANCHES

McCOMB CITY, aller et retour,

commenceront le 7 Avril et continueront pendant la saison, partant de la Nouvelle-Orléans à 7:30 A. M. et de retour à 8:45 P. M.

PRIX $1. ALLER ET RETOUR

G. MANN, Surintendant. J. W. COLEMAN, A. G. P. A.

avril—1 sem

QUEEN and CRESCENT ROUTE

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nlle-Orléans et Cincinnati.

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE

La ligne la plus courte pour aller à WASHINGTON, BALTIMORE, PHILADELPHIE, CLEVELAND, BUFFALO, les Chutes du Niagara, Boston, et à toutes les villes de l'Est.

Sleeping cars magnifiques accompagnant tous les trains allant d'un bout à l'autre de la ligne.

Tous les trains arrivent à des Union Depots et partent.

Bureau des tickets à la Nlle-Orléans. 34 rue St-Charles. M. KNIGHT, agent des tickets. — Dépôt du bureau des tickets, au pied de Press street, W. J. COLLINS, agent des tickets.

Nouvelle-Orléans, Lne.

R. H. Garratt, Div. Pass. agent, Nlle Orléans, Lne. — D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent, Cincinnati, O.

24 mars—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée	Départ
No 1 Fast mail 9 00 A.M	No 2 Fast mail 5:00 PM
No 3 Express 6:25 P.M	No 4 Express 8:00 AM
No 5 Baton Rouge acco'dation 10:00 A.M	No 6 Baton Rouge acco'dation 3:45 P.M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
R. W. HOW, G. P & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily......7:15 am	Atlantic Express, daily......8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans, Express, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullmann sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

27 mai—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, au 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	3,728 96	
Primes de rivières	2,782 90	$173,663 67
Primes acquises de 1887		57,567 11
Total des primes		$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage		$16,460 84
		$247,691 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$49,068 73	
Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques	29,274 81	
Autres primes remboursées	7,002 79	
Réassurances	8,388 26	$93,734 59
Revenu net		$153,957 03
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$103,101 34	
Risques maritimes de 1888	1,276 42	
Risques de rivières de 1888	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,888 49	
Commissions	16,110 37	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	936 67	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,092 02	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	3,824 17	$155,285 17
		$1,348 14

A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:

Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,046 63	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 06	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	$72,396 95
		$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20,953 33
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,454 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,818 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,282 70
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2 176 26
	$358,310 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,108 75	
Pertes ajustées, payables en 1889	13,696 83	
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75	$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police		$341,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY, [Sceau.] Notaire.

DIRECTEURS.

W. G. Vincent, H. Larousini, E. J. Bobet, P. Pouts, C. T. Dugazon, G. Pitot, D. Fatjo, Ad. Schreiber, H. Gally, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyès.

22janv—1m

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$169,969 74	
Sur risques maritimes	4,661 87	
Sur risques de rivières	5,665 35	
Total des primes	$180,296 96	
Moins.—Primes non acquises	53,446	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126,850 96
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$35,371 88	
Sur risques maritimes	1,988 22	
Sur risques de rivières	3,721 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 56	
Réassurances et primes rendues	16,221 1	73,025 4
Profits		$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45 000 00
Surplus		$8,825 54

La Compagnie possède de l'actif suivant:

Propriétés foncières	$275 482 28	
Actions de banques et de chemins de fer	40,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	33,768 11	
Billets recevables	49,799 09	
Primes en cours de collection	23,236 55	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires en par jugement	14,335 00	
Argent comptant	22,539 32	$500,680 46

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Alden McLellan, Aristide Hopkins, John B. Lallande, Paul Fourchy, D. Fatjo, U. Bassetti,

1 juillet—1m

ASSURANCES

Vingt-deuxième Etat Annuel DE LA Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies	$191,552 63	
Primes maritimes	2,681 62	
Primes des rivières	1,380 27	
Total des primes	$195,614 52	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	37,146 53	$232,761 05
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,374 15	
Moins salaires et dépenses générales	13,263 62	13,110 53
Fonds de surplus de 1887		19,367 02
Total		$265,238 60
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$71,995 24	
Sur risques maritimes	3,174 79	
Sur risques de rivières	1,200 00	
	$76,370 03	
Compte de réassurances	31,669 85	
Primes remises et commissions	47,760 86	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions	8,764 46	164,565 20
Profits bruts		$100,673 40
Réservé pour primes non expirées	$44,609 49	
Pertes non payées	11,587 86	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus, 1888	24,476 05	
	$100,673 40	$100,673 40

ACTIF

Billets reçus pour primes	$317 68
Primes en voie de collection	32,463 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,875 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	109,033 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	21,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	69,619 34
Meubles de bureau et accessoires	4,087 44
Argent comptant et en banque	19,122 68
	$290,673 40

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,609 49
Pertes non payées	11,587 86
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1888	24,476 05
	$290,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,109 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, HERM. CURTIUS, J. J. WECKERLING, J. J. LANGLES, J. HASSINGER, J. E. MERILH, P. W. DIELMANN, JOHN THORN, LOUIS GRUNEWALD, J. B. MEYERS, GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS, FRANK VATTER, C. S. FISCHER, GEO. LIEDELICH.

13 jan—1m

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$211,493 43	
Primes de rivières	34,789 93	
Primes maritimes	9,579 31	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	78,737 07	$334,599 74
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	$85,501 30	
Primes remboursées	20,191 86	
Réassurances	30,519 52	
Commissions	24,003 65	160,216 33
Primes nettes acquises		$174,383 41
A ajouter intérêt		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$70,392 09	
Pertes de rivières payées	3,143 55	
Pertes maritimes payées	8,503 65	
Pertes non ajustées et non échues	32,351 49	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	41,977 07	156,367 85
Profits nets		$53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes		8,308 23
		$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	246,530 00
Actions de banques et autres	138,203 00
Billets à recevoir	21,463 21
Argent comptant	25,047 87
Propriétés foncières	25,628 35
Primes en voie de collection	34,991 08
	$662,013 51

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,501 30
Réservé pour pertes non payées	32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	300 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	150,110 72
	$662 013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888 (CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, W. B. Thompson, G. W. Sentell, Walter C. Flower, I. L. Lyons, Jos. Vignes, Colonel T. L. Macon, A. Xiques, N. Landry, J. M. Walsh, Chas. Holloway, T. S. Waterman, F. J. Odendahl, Frederick Wing, W. A. Phelps, P. Werlein, W. G. Wheeler, A. M. Silbernagel, J. M. Frankenbush, A. G. Lobdell, Simon E. Marx, Lloyd R. Coleman, P. J. Cockburn, C. Hernandez, H. T. Cottam, O. Elmer, J. A. Braselman, J. A. C. Wadsworth, A. M. Delavallade.

31janv—1m

ASSURANCES.

Dix-neuvième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$226,148 63
Sur risques de marine		3,849 54
Sur risques de rivière		4,604 72
		$234,602 89
A ajouter, primes non acquises de 1887		60,695 00
Primes totales		$295,297 89
A ajouter, intérêts et profits et pertes		12,896 94
Revenus		$308,194 83
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$96,845 65	
Sur risques de marine	1,136 67	
Sur risques de rivière	747 81	
Total des pertes payées	$98,730 13	
Retour de primes et cancellations	4,471 46	
Commissions	38,296 00	
Réassurances	19,289 05	
Taxes et Licences	4,128 68	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	31,247 56	
Déboursés		$196,162 88
Surplus		$112,031 95
Primes non acquises de 1888	$ 60,716 00	
Pertes ajustées et non ajustées	22,000 00	82 716 00
Bénéfice net		$29,315 95

ACTIF.

Argent en caisse	$ 62,279 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	11,762 66
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	135,527 00
$49,600 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	69,440 00
Primes en voie de recouvrement	12,391 05
Prêts sur hypothèque	37,884 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes	4,486 01
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$376,107 46

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 12 janvier 1889.

GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les susdits profits s'élevant à $29,315 95, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1889

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 33 rue du Camp.

QUATORZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888:

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 87,680 46
Ajoutez: primes non expirées pour 1887	$20,468 44	
Sauvetage et profits et pertes	712 51	21,180 95
		$109,811 41
A déduire:		
Pertes par les incendies	$20,723 04	
Réassurances	6,449 58	
Primes remboursées	6,593 06	
Commission et courtage	4,417 68	
Dépenses, taxes, loyer Babcock, etc., moins escompte et intérêt	23,173 62	61,356 98
		$47,454 43
Réservé pour pertes non ajustées		$3 275 94
Intérêt payé le 1er juillet 1888		7,413 77
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14,857 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888		21,907 61
		$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$2,937 58
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques	161,795 96
Billets à recevoir	2,156 12
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	67,448 31
Primes en cours de collection	41,062 49
Meubles de bureau et accessoires	4,573 53
	$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	3,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888	21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	119,790 44
	$294,973 99

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST, JNO. FITZPATRICK, T. PRUDHOMME, PETER BLAISE, C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SIEWARD, P. DOERR, A. H. ISAACSON, JACOB SCHOEN, H. ELLERMAN, I. N. MARKS, I. H. SCHIERMANN, JNO. EVERETT, W. MARKS, OTTO THOMAN, P. EGAN, A. A. MAGINNIS, GEO. ZETZMANN.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables

Accords et réparations de pianos une spécialité 20 mars—

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 22jan—

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM. Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency

M. Aronstein, F. Alpunte, Joseph Batt, A. Bayhi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Belleo, L. Bebolet, J. Branden, J. F. Bartholomy, Bornio & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co, Jean Ballencio, Samuel Banders, James D. Coleman, Amadie Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Galle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drouet, A. Dumestre, Davallier & Co, S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandes, Fritz & Branden, J. B. Frank, Gustave Furate, Feiber & Gonsenheim, Mme Gust. Fournade, Joseph Gatzinger, T. Generelly, Isadore Gerand, Goidenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, C. C. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannenaud & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kullander, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamason, C. L'Hote & Co, Edward Lischy, Labouisse & Dohle, T. Lafon, G. A. Lanaux, E. Monteuse & Co, A. J. Montein, M. Mann, P. Macon, J. G. Monroe, curator, Chas Massien, Succ. de, Philip McCabe, Lucien Mallo, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Norton & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigne, A. Petit, H. Pedarre, A. Pallacio, P. Pons, A. Quimfe Fils, E. Roger & Co, J. Straus, J. E. Sarrazin, G. Schmidt, Strauss, B. Smith, M. Scot, Smith & Go, F. Sancho, D. H. Symart, S. Saolari Schuiler, David Stewdt, Mme M. E., E. F. Schmicodore, H. N. Soria, Nicholas Th, A. Tesson, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. Vorster, Philip Vellerie, Phine Wagner, Wm. Whan, Suc. de, Wilkerson & Mosely, B. Wagener, E. L. Zell & Co.

A. M. Agelseta, A. Alciator, Joseph Brugers, Dr. I Bordes, W. R. Bell, adm.nist'r, A. Bedault & Co., Bercier & De Smet, F. Belden, F. Breon, Louis Bauer, R. Beltran, B. E. Barindo, W. Alexandre Bosse, J. A. Bordusat, Comagerie & Lambert, F. Calloway, agent, P. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Casse, N. Connell, L. Charost, Herman Curtius, John Crickard, Dubois & Lananiere, P. Duchonne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Sulzer Hart & Co., George Degan, G. M. Doll, M. T. Ducros, A. De Sainte Géme, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., A. Fuaich, Charles Fits, M. Fallex, E. C. Feinour, G. R. Finalay, Joseph Guenghelmer, Generelly & Allex, A. Grouchy, Fred Good, Mme Arecio Guivand, Howard Gorman, J. Garidel, Herman & Vignes, George How, M. D., B. Herree, Mme Henry Hébert, Imcau Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Jaufroid, Emile Kern, Kendig & Co., Anatole Léaument, B. Laplace, X. Laynisson, La. Equit. Life Ins. Co., Lang & Bernheimer, Mme J. B. Leprete, Suc, La. Ice Manufact. Co., Peter Lamia, Charles Manson, J. Mandin, E. Musgrove, agent, C. M. Mangin, Maignan & Laborde, J. Manaud, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Bereille Nivette, Frank Oberhauser, H. D. Ogden exécuteur, S. P. Parmly, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Swenson & Co, S. B. Packard, B. Piffet, Planters Cotton Press, E. Rabasse, J. Reviere, Mme Anna Saron, William Sweets, Southern Ramie Culture Assn., Swarbacker & Dryer, H. F. Stureken, Schneidor & Zuberbier, J. Siegfriend & Co., S. Szabary, J. J. Stewart, trésorier, F. Soublet, C. B. Singleton, Alfred Shaw, F. Samsseuth fils, E. A. Terrebonne, S. M. Todd & Co, E. A. Tyler, M. A. Vogel, Jas A. Vignaud, Francois Voirin, Adolp Wais, L. A. Wilts, James Wilson, E. E. White, M. A. Zounts &

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL —DE LA— Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,057,470 68
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché		316,855 61
Actions et autres effets		13,450 00
Maison de banque et autres propriétés foncières		118,480 71
Trésorier des Etats Unis	$2,250 00	
Change américain	213,617 42	
Argent (comptant)	1,056,550 58	
Chèques pour le Clearing House	445,845 15	1,718,263 15
Total		$4,304,520 15

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes		57,018 23
Circulation		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques		3,551,236 92
Balance due sur réduction du capital actions		800 00
Dividendes non payés		465 00
		$4,304,520 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

3jan—3f

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established in the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

VICHY

Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BEULATOUR MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif DE THAPSIA

à la Marque de Hippocrate et Gallien

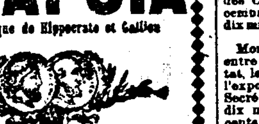

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, H. LAROUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888.

ENCAISSEMENTS.

Primes sur les risques d'incendies	$243,029 43	
Primes sur les risques de rivières	32,191 74	
Primes sur les risques de mers	4,152 01	
Primes non expirées de 1887	61,697 31	$341,660 49
Moins primes non expirées de 1888		81,125 35
		$260,535 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêt	$21,744 25	
Loyers	985	$ 22,729 25
		$283,264 39
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,020 35	
Pertes sur les rivières	1,613 64	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,134 84	
Taxes et dépenses	21,321 69	
Réserve pour pertes non ajustées	20,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,000	$247,510 29
Profits nets		$ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant: 1888.

$167,000 Bons consolidés Creoman Ex	$187 040 00
Argent en banque	140,145 95
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	53,850 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40.000)	35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,300 00
Primes en voie de perception	42,033 52
Total	$459,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.

JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.

13janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents	10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents	128,512 67

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:

Pour fournitures de bureaux distribuées aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D., 1888.

[L S]

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat

Comité des Trente.

Pour l'organisation de la fête nationale du 14 juillet.

La colonie française de la Nlle-Orléans est priée de se réunir le dimanche 14 avril 1889, à 1 heure p. m., au local de l'Union Française, rue des Remparts, afin de procéder au renouvellement du dit comité pour la célébration du centenaire de la fête nationale du 14 juillet 1889.

Par ordre du Président. L. P. BOUBY,
G. BOUÉ, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1889.

31 mars—31—7 14 avril

Succession de M. B. Marcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,729—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Daniel P. Marcy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

24 mars—24—avril 1 5

Succession de Jean Pierre Rouède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 16,417—Division B—Attendu que Marceline Dellez, veuve de Jean Pierre Rouède, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Rouède, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

24mars—24—1,5avril

ETAT TRIMESTRIEL —DE LA— Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 mars 1889.

ACTIF.

Actions et bonds		$144,907 50
Prêts sur hypothèques		90,929 50
Prêts à échéance garantis par dépôts de titres (collaterals)		14,215 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collaterals)		589,138 55
Dépenses courantes et taxes payées		2,598 40
Argent comptant	$137,511 55	
Cash items	2,947 28	140,458 83
		$982,247 78

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés	$55,136 27	
Moins dividende payé aux actionnaires, 2 janvier 1889	4,000 00	51,136 27
Intérêt encaissé		10,634 07
Dû aux déposants		820,237 44
Dividendes non payés		140 00
		$982,247 78

Je certifie que l'état précédent est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Déclaré correct: J. E. MERILH, J. HASSINGER. 31mars—

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex..7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast.....9:00 am	No 6 Coast.....3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex..3:05 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7:20 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:30 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:45 am
No 54 B. R. Local......10:10 am	No 53 B. R. Local......3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited....3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1......9:00 am	No 2......5:00 pm
No 3......6:25 pm	No 4......8:00 am
No 5......10:00 am	No 6......3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local....7:30 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4.50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 3:10 pm	Shell Beach......9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée ......7:00 pm | Départ......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......8.45 am | Départ......3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 6 AVRIL 1889

Cincinnati—U. P. SCHENCK, à 5 P M
St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bayou Tèche—TECHE, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M
Bayou Des Glaises—ALTO, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayous Macon et Tensas—H HANNA BLANKS, à 5 P M

LUNDI, 8 AVRIL 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Point Houmas—MARY Z COMEAUX, à 11 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 5 MARS 1889

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship [ital] Jos. Oteri, Jr, DeLuca, Truxillo, sur lest.
Steamship [ang] Editor, Chandler, Liverpool.
Steamship Seneca, Quick, New York.
Steamship [ital] S. Oteri, Pizzati, Truxillo.

ARRIVÉS.

Steamship [ang] Cuban, Lawson, Liverpool, via Kingston, Je., etc.
Steamship Excelsior, Higgins, New York.
Steamship (esp) Pio IX, Llorca, Barcelone, via Cadix et les ports cubains.
Barque (ital) Giuseppe, Lauro, Buenos Ayres.

BATEAUX A VAPEUR.

Alto, Creath, Washington.
Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
T P Leathers, Leathers, Grand Lake.
Goëlette Mamie A D, Tchefuncta.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Editor—2275 balles coton 2762 sacs tourteaux 49,985 boisseaux maïs en grenier 250 saumons plomb.

Arrivages de produits.

WASHINGTON—par steamer Alto—47 balles coton 93 sacs graine coton et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Mary Z Comeaux—2 boucauts sucre 252 barils sucre 1 barils mélasse 26 sacs riz brut et fret assorti.

GRAND LAKE—par steamer T P Leathers—405 balles coton 315 sacs graine coton 100 sacs farine graine coton et fret assorti.

TCHEFUNCTE—par goélette Mamie A D—300 sacs riz brut.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—65 barils riz 84 sacs riz brut 30 barils mélasse et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—24 balles coton 780 sacs riz brut 35 sacs riz brut 3 wagons riz 39 boucauts sucre 204 barils sucre 19 barils mélasse 112 barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—773 balles coton 2 wagons gousses graine coton 260 sacs farine graine coton 350 sacs tourteaux et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—525 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—269 balles coton 91 barils sucre 172 barils mélasse et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Position
Chillian	Havre	rue 2e
Clinton	Havane	Alger
Caxtan	Liverpool	Gretna
Cuban	Liverpool	1er dist. 20
Excelsior	New York	Alger
Federation	Brême	2e dist. 36
Joaquin Ascona	Mexico	2e dist. 28
Legislator	Liverpool	4e dist. 42
Marcelle	Havre	2e dist. 42
Ponca	Brême	Gretna
Pius IX	Barcelone	4e dist. 43
Ramon de Larrinaga	Liverpool	Soubport
Straits of Gibraltar	Russie	1er dist. 36

BARQUES.

Marcelle	En détresse	Pte Tier
Volturno		1er dist. 32

BRICKS.

Enrique		3e dist. 29

GOELETTES.

Guiseppe	Russie	rue 3e
Nellie Bianche		2e dist. 17

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Freeman......parti 23 mars
Goëlette Alice McDonald, Dukeshire......parti 22 mars
Navire Fawn, Hopkins......parti 22 mars
Steamship Chalmette, Mason......parti 2 avril
Barque H L Routh, Kirby......en char. 28 mars
Steamship Louisiana, Gager......parti 6 avril
Steamship El Monte, Hawthorne..parti 6 avril

PHILADELPHIE.

Steamship Nymphae, Horsfield......parti 29 mars
Steamship Stag, Robinson......expédié 1er avril

ROCKPORT, ME.

Goëlette Kate E Morse, Crocker...parti 16 mars

LIVERPOOL.

Steamship Counsellor, Lang......parti 19 janv
Steamship Yucatan, Fost......parti 14 fév
Steamship Navarro, Aldecocea......parti 12 fév
Steamship Gallego, Arrizabalaga......parti 23 fév
Steamship Professor, Keller......parti 9 mars
Steamship Emiliano, Albonegia......parti 2 mars
Steamship Australian, Peters......parti 10 mars
Steamship Mariner, Black......parti 19 mars
Steamship Author, Everett......parti 2 mars
Steamship Wm Cliff, Winder......parti 1er avril

LONDRES.

Steamship Erl King, Priske......parti 29 mars

SWANSEA.

Steamship City of Lincoln, Fry......parti 7 mars

FALMOUTH, ANG.

Steamship Falmouth, ...parti 2 avril

BORDEAUX.

Steamship Paris, ...parti 26 mars

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Annie, Ormiston......parti 23 mars
Steamship Thomas Turnbull, Sheath.par 25 mars
Steamship Northgate ......parti 28 mars
Steamship Edgar, Hedgson......parti 3 avril

BREME.

Steamship City of Lincoln, Fry......parti 4 mars

ANVERS.

Steamship Bordeaux, Blanchandin.parti 31 janv
Steamship Paris, ...parti 21 mars

PALERME

Steamship Intrepid, Hedge......parti 15 mars
Steamship Glen Tanar, ...parti 20 mars

PAUILLAC.

Steamship Bordeaux, Blanchandin....parti 9 fév

MONTEVIDEO.

Steamship Waterloo, ...parti 30 mars
Steamship Crest, ...parti 28 mars

CASTELLAMARE

Brick Selina Stanford, Staritc.....parti 29 janv

BUENOS AYRES

Barque Francesca, Maresca......partie 21 fév

DAKAR.

Barque Theresa, Brower......partie 24 fév

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—P. C. Malone vs. ses créanciers—No 26,643—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Patrick C. Malone, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le SAMEDI, 20me jour d'avril 1889, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des biens de l'insolvable, voter sur sa demande de décharge de toute dette, d'élire un syndic, et dans le but de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 4 avril 1889.

Signé, THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

5avril—3f en 10j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Robert B. Mitchell vs ses créanciers—No 26,621—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire, Robert Mitchell, est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 16 avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'accepter la cession des propriétés faite dans cette affaire par le petit onnaire, de considérer l'application de l'insolvable d'être déchargé de toute dette, et aussi dans le but d'élire un syndic et voter sur telles matières qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1889.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député Greffier.

3avril—3 f au 16 avril

Joseph E. Comes vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,137—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Julius Keiffer, syndic des créanciers, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.

2avril—2. 6. 11.

William J. Ambrester et Alonzo Sharp, comme raison sociale et individuellement, vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,059.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Julius L. Beer, comme syndic provisoire et syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.

31 mars—31 avril 5 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Geo H. Balsley vs ses créanciers—No 20,260 Division B—Ordre de Cour—La pétition suivante étant considérée il est ordonné qu'une réunion des créanciers de dit insolvable G. H. Balsley soit tenue pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 1er jour de mai 1889, à onze heures a. m., pour prendre en considération et décider pourquoi le compromis demandé dans la dite pétition ne serait pas accepté et le syndic de cette succession autorisé à exécuter tous documents et mandats nécessaires et pour considérer toute autre affaire qui pourrait être soumise à la dite assemblée.

Il est de plus ordonné qu'un avis conformément à la loi sera donné de la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1889.

Signé, FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député greffier.

30 mars—5f au 1er mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—J. F. Hollerbach vs. ses créanciers—No 26,516—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Jacob Franz Hollerbach, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bernard Fitche, notaire, à son bureau No 37 rue Carondelet, le mercredi le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, afin d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient être soumises, et que toutes autres procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Sal Henderson Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1889.

(Signé:) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme. M. GUIRAUD, Député-Greffier.

22 mars—3f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Scannell et Lafaye vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable raison sociale de Scannell et Lafaye, et de John G. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite raison sociale insolvable, et ses membres, est par le présent ordonnée d'être convoquée pardevant Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer et de déterminer le temps et la manière par lesquels il sera disposé du restant de la dite raison sociale insolvable, et ses membres, sera disposé, pour considérer et déterminer sur toutes autres procédures relativement à une demande pour autoriser un syndic à effectuer tout compromis de la manière que la réunion pourrait déterminer pour la dite réunion, et spécialement pour prendre en considération la nécessité de lever l'hypothèque légale existant en faveur des dits insolvables sur une certaine portion de propriété dans la ville de la Nouvelle-Orléans, au coin des rues Chestnut et Joséphine, et que tous les créanciers soient requis, conformément à la loi, d'assister à la dite assemblée.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

22 mars—4 f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 13me jour de février 1889, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres comme suit, à savoir—

Emma L. Glaser vs F. H. Ehlers, son mari—No 24,371—Division B.

Cette affaire est appelée pour être jugée. Présent E. K. Skinner, pour la plaignante. Défendeur absent et non représenté.

Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et l'avocat, la loi et les preuves étant en faveur de la plaignante et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Emma L. Glaser et contre le défendeur F. H. Ehlers, son mari, dissolvant la communauté d'acquêts et gains existant entre eux et que le défendeur soit condamné à payer les frais de ces procédures.

Jugement rendu le 13 février 1889.
Jugement signé le 19 février 1889.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 11ème jour de mars en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 mars—14 28—12 av

Succession de Jacob Scherck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 26,141 — Division C. — Attendu que Mme Esther Marks, veuve de Isaac Scherck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feu Jacob Scherck décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 avril—4 9 13

FEUILLETON.

No 32 — Commencé le 1er mars.

ROSE MIGNON.

PAR A. DALSÈME.

XXIV

EN PARTIE FINE.

A proximité de toute salle de spectacle s'entrelacent les festons et les astragales d'un café braquant ses girandoles, ses divans, ses moulures, sur les habitués des places élégantes—et miroite la devanture plus terne d'une buvette dédiée, durant les intermèdes, aux gosiers altérés du parterre et du paradis.

Parfois, les deux estamets sont démocratiquement confondus en un.

Tel, précisément, celui qui, confinant au porche des Délassements-Dramatiques, s'annonçait en ces termes:

CAFÉ-RESTAURANT LUDOVIC

Vins et liqueurs.—Billard

SALONS ET CABINETS DE SOCIÉTÉ

Pour l'adapter à ses destinations diverses, le propriétaire du local avait divisé le rez-de-chaussée en trois compartiments d'égales dimensions ou à peu près, chacun avec son entrée spéciale flanquée de l'écriteau:

Sonnette des entr'actes

A un bout, le billard, autour duquel, dans la fumée des cigares et des pipes, les chopes cliquetaient sur les tables de marbre; au centre, la salle de restaurant; à l'autre bout, le débit.

Débit, restaurant et billard,—séparés entre eux par des cloisons à portes vitrées.

Les cabinets particuliers occupaient l'entresol.

Libre de sa soirée, et ayant à traiter l'ami Boirot avant de s'asseoir avec lui devant les séductions de *Dodelinette*, Pierre Aubanel n'eût pu jeter son dévolu sur un établissement qui fût à la fois mieux situé et mieux en mesure de leur procurer la satisfaction d'un dîner succulent.

Ni l'appétit, ni l'entrain ne manquaient,—à peine, en vérité, avons-nous besoin de le dire,—à ce repas où les convives apportaient une égale cordialité.

Le menu se déroulait dans une savante ordonnance. Le laitier mangeait comme un ogre, buvait comme un Templier. Le second de l'*Albatros* ne boudait pas non plus, à cette besogne gastronomique. Lui-même le proclamait, "il ne s'y mettait pas souvent, mais quand il s'y mettait, bombe et trombe! c'était pour de bon!" Gai marin en bordée, il avait banni les soucis, se devant à son invité, voulant ne songer qu'au plaisir.

A plus d'une reprise, le maître de la maison, M. Ludovic en personne, s'était avancé, la serviette sous le bras, pour prendre les ordres de si distingués clients.

Ils venaient d'attaquer certaine croûte aux champignons en l'honneur de laquelle le sommelier avait décoiffé une bouteille de beaune encore emmitouflée des toiles d'araignées qui en attestaient le vieil âge.

Sans perdre une bouchée ni une lampée, les deux voisins convertis par les circonstances en une paire d'excellents camarades devisaient joyeusement, se félicitant de leur liaison, de ce raout agreste de Carrières-Saint-Denis qui l'avait cimentée; s'entretenant de Roger, de Mme Gervaise, de Louisette....

Tout en causant, Pierre, distraitement, en face de lui, à travers le battant vitré à rideau de mousseline joignant la salle du restaurant à celle du débit de liqueurs, considérait une bizarre procession.

Du dehors, des hommes arrivaient un à un, en file indienne, longeaient le comptoir d'étain, échangeaient entre eux quelques rapides paroles, comme un mot d'ordre; puis, immobiles, attendaient.

Qu'attendaient-ils?

Aubanel, intrigué, ouvrit une parenthèse au dialogue dans lequel il était engagé avec Osias.

—On dirait, fit-il, des conspirateurs!

—En quoi l'on ne s'abuserait guère, riposta en riant Boirot qui avait suivi la ligne de son regard; ils conspirent contre nous, les brigands!

—Bah!

—Contre nos oreilles, si vous aimez mieux, qu'ils vont tout à l'heure écorcher à coups de battoirs.

—La claque!

—Juste. Un fléau qui ne sévit pas sur l'Atlantique, mon lieutenant, mais auquel les gens des villes sont bien forcés de s'accoutumer, car on n'a découvert encore contre lui ni inoculation, ni vaccine.

—Comme si la claque servait à quelque chose de bon!

—Il paraît que ça encourage les acteurs; ça les anime à la bataille.

—Une sonnerie de branle-bas, alors?

—Presque. J'ai été jusqu'à me laisser dire qu'il y en a, des acteurs, qui rechigneraient totalement sans les battements de mains qui les soutiennent.

—Très bien; et comme on n'a pas toujours la certitude d'être applaudi par les amateurs payants...

—On introduit dans la salle ces *chevaliers du lustre*, ces *romains*,—ainsi qu'on les appelle,—qui moyennant quinze ou vingt sous et un *canon* sur le zinc, maintes fois même moyennant rien du tout, pour le seul profit d'assister gratis à la pièce, mettent leurs abattis au service de la direction et des artistes. Avant de recevoir le public, donc, on enrôle les claqueurs.... Et voyez, ce grand qui entre, à la minute; ou je ne suis qu'une fichue contrefaçon de Parisien, ou je gagerais que c'est leur chef!

—Leur....

Aubanel demeurait coi, la fourchette en l'air, les yeux écarquillés.

Puis, abattant son poing avec une lourdeur qui mit en danse, sur la table, argenterie, porcelaines et cristaux:

—Cornebize! dit-il.

—Tiens! fit Osias, il me semblait bien, à moi aussi, que j'avais aperçu quelque part ce Cornebize-là! Il escortait à Carrières M. de Mondauphin.... Drôle de chevalier d'honneur, pour un marquis!.... Et vous le connaissez, lieutenant Cornebize?

L'ancien gabier se trémoussait sur son siège, se soulevait, allongeait le cou.

—Si je le connais!.... Oui, oui.... c'est-à-dire.... Je le connais sans le connaître, l'escogriffe!.... Je savais son nom, sa gueuserie.... Mais j'ignorais sa position sociale.

—Eh bien! mon lieutenant, vous voilà au fait; car m'est avis que son manège est assez transparent.

Le groupe s'était rapproché du comptoir. Des verres y étaient alignés. Tandis qu'un garçon en tablier les emplissait du contenu d'un broc, Eloi parcourait les rangs des consommateurs, les haranguant, devinait-on, comme un général son armée, stimulant les vétérans, faisant aux recrues la leçon.

Pierre Aubanel était captivé au plus haut point.

L'opacité du rideau sur le vitrage gênait un peu sa vue, toutefois.

Doutant encore:

—Est-ce bien Cornebize? mâchonnait-il. Bombe et trombe! Il faut que j'en aie le cœur net!

Il alla soulever le loquet de la porte de communication, glissa un coup d'œil furtif dans l'entrebâillement, et, très catégoriquement cette fois, conclut:

—C'est lui.

L'entrepreneur de succès venait d'arrêter au passage le chef de l'établissement.

Aubanel, l'ouïe tendue, saisissait ce fragment de colloque:

—....Un cabinet libre ce soir; monsieur Ludovic?

—Pour vous, monsieur Eloi, ce soir et toujours.... Souper?

—Oui.

—Combien de couverts?

—Deux...... Mais pas sûr....... Une amie sur laquelle je ne compte qu'à moitié.

—Compris! fit, avec une contorsion égrillarde, le cafetier-restaurateur.

—Des parties fines! gromela le marin; croquant, va!

Les gobelets étaient vides. La bande s'envolait en jacassant, comme une troupe de moineaux piailleurs. C'était l'heure, pour les "chevaliers du lustre," de s'établir à leur poste.

Cornebize s'éclipsa à leur suite, en formulant une dernière recommandation.

—Surtout! nom d'une bobinette! soignons ferme au premier acte, la double salve après le duo.

Pierre Aubanel haussa les épaules et rejoignit Osias.

—Vous m'excuserez, monsieur Boirot. Ce faquin-là me serait indifférent s'il ne se mêlait plus qu'il ne doit des affaires de quelqu'un....de quelqu'un qui m'intéresse. Maintenant, ni ni, fini: n'en parlons plus. Nous n'aurons nulle peine à dénicher des sujets plus récréatifs.

Nulle peine, en effet. Mais quoi qu'il en eût, la pensée d'Aubanel se tournait vers Eloi, si bien que lorsque, le café siroté et l'addition soldée, les deux compagnons eurent pris, avant le lever du rideau, possession de leurs fauteuils à l'orchestre des Délassements, la première inspiration du marin fut de fouiller, de sa jumelle, les banquettes du parterre pour y chercher la face maquillée du vieux beau contre lequel grondait en lui une grandissante antipathie.

La représentation était pour les interprètes l'ordinaire triomphe: Mlle Pascaline en tête, naturellement. La protégée d'Adhémar de Mondauphin était accoutumée aux ovations, depuis la soirée où nous avons assisté à ses débuts. L'opérette en vogue marchait allègrement vers la centième, certifiaient en leur langage idolâtre les reporters dont les réclames théâtrales sont la spécialité.

Ils n'exagéraient pas: Rossignol, le préposé au contrôle, s'en apercevait quotidiennement aussi, en feuilletant son livre de caisse le directeur Grisollier constatait la fidélité du pronostic.

Au dernier baisser de la toile. Boirot planait en plein septième ciel. Pierre avait oublié Eloi.

Sous un des globes lumineux du couloir, pendant que déferlait le flot des spectateurs Aubanel consulta la pesante montre dont son gousset était lesté.

—Onze heures trente. Allons! je serai au quai du Louvre vers les alentours de minuit. Or, a décidé le capitaine: départ entre une et deux; soit une heure et demie, terme moyen. Donc j'ai plus que l'heure d'avance promise, et tout va pour le mieux.

—Mon lieutenant, dit le laitier, la traversée des Halles étant votre trajet direct, j'espère que nous ne nous quitterons que tout près de chez nous.

—A notre porte, même, fit Aubanel, se ressouvenant de sa démarche à l'hôtel de la rue de Babolone et soucieux de s'assurer si un envoyé de la marquise ne s'était pas, lui absent, présenté rue Saint-Honoré.

Ils arrivaient au débouché du vestibule du théâtre. Près d'eux, quelqu'un fendait hâtivement la houle humaine; Pierre eut un mouvement répulsif, comme au contact d'une bête gluante; l'entrepreneur d'applaudissements venait de le coudoyer.

—Il n'a pas peur de s'échauffer en courant, ce coco-là!

—Chacun prend son plaisir où il le trouve, repartit philosophiquement Osias.

Au dehors, des promeneurs nombreux jouissaient de la nuit sereine, de la fraîcheur tombant du firmament où la voie lactée mettait, resplendissante, sa traînée blanche de poussière d'étoiles.

Les deux amis humaient avec volupté l'air du boulevard, bien qu'il ne rappelât que vaguement au nourrisseur de bétail les exhalaisons des prairies, au navigateur les émanations de l'Océan.

Au bout de deux cents pas, cependant, Pierre Aubanel eut un brusque ressaut.

—Encore lui! prononça-t-il.

Il allongeait l'index vers l'angle d'un trottoir où Cornebize, stationnaire, attendait, pour franchir la largeur de la chaussée, une trouée parmi la file des voitures.

—Mon lieutenant, la rue appartient à tout le monde, répliqua Boirot toujours sentencieux.

Ils continuèrent leur route.

A cent enjambées plus loin, Aubanel, machinalement, se retourna.

Eloi cheminait derrière eux, à courte distance.

—Ah ça! marmotta le marin, est-ce qu'il nous suivrait, par hasard?

Cette fois, son compagnon s'abstint de répondre; il commençait à partager cet avis.

Ils avaient obliqué dans le sens des Halles centrales.

Cornebize, à leurs trousses, pointait vers les Halles, également.

—Bombe et trombe! grogna Pierre, il nous suit, c'est positif!

—Ça crève les yeux, dit Osias, convaincu, pour le coup.

L'autre gagnait du terrain.

S'ils eussent eu, pourtant, le don de lire en lui, force leur eût, à tous les deux, été de s'avouer qu'en se croyant suivis, ils s'abandonnaient à l'hérésie la plus complète.

Eloi Cornebise ne songeait guère à eux,—à eux qu'il ne connaissait pas, au voisinage desquels il n'avait prêté aucune espèce d'attention.

Il pensait à Gervaise, à cet engagement: "*Où vous voudrez, quand vous voudrez,*" souscrit par l'héritière de Xavier Serquigny, lorsqu'il lui avait demandé si elle accepterait un nouveau rendez-vous.

"Où vous voudrez, quand vous voudrez!"

Ces six mots, il n'avait pas laissé s'écouler un instant, depuis l'après-midi, sans se les ressasser en se disant sur tous les tons:

—Ce sera cette nuit, après *Dodelinette*, à l'entresol du café Ludovic.

Gervaise devait accompagner son fils à l'*Albatros* prêt à lever l'ancre. L'*Albatros* parti, elle serait seule. Elle était encore sous l'ascendant immédiat des impressions de la journée.

—Impressions considérables, parce que je me suis acquitté de mon rôle en artiste, se racontait à lui-même Eloi, complaisamment; ne leur accordons pas le temps de se dissiper.... Sans l'ingérence du gamin, l'affaire était dans le sac!.... Gervaise m'écoutait, ce matin, alors que toutes ses défiances étaient hérissées contre moi. A plus forte raison m'entendra-t-elle, ce soir qu'elles sont émoussées, sinon réduites à néant; et elle m'écoutera mieux encore, lorsque nous aurons ensemble rompu le pain de la réconciliation....

Il eut un geste satisfait.

—En attendant, grillons un cigare.

Un bureau de tabac se rencontrait à point. Eloi y entra.

Dans le même moment Pierre Aubanel et Osias Boirot faisaient pour la quatrième fois volte-face.

—Hé! dit celui-là, étonné, qu'est-il devenu, le claqueur?

—Disparu! dit Boirot.

—Tant mieux, grommela Aubanel, les poings me démangeaient!

Ils s'engageaient précisément dans une ruelle transversale; bientôt il leur fut aisé de constater jusqu'à l'évidence que personne n'était plus sur leurs talons.

Cornebize aimait le tabac sec. Il choisissait à loisir. S'étant approvisionné, il reprit sa locomotion et son soliloque. Une première entrevue avait rempli de perplexité la mère de Roger. Elle subissait cet état de perturbation qui prédispose l'esprit à pencher d'un côté ou de l'autre, au gré d'une secousse. Une influence contraire avait surgi. Il importait, avant tout, de la saper énergiquement. L'entreprise, ensuite, irait de soi, le "gamin" n'étant plus là pour l'entraver.

—J'ai devant moi plusieurs semaines, et les pourparlers seront tellement avancés qu'il ne lui restera qu'à se soumettre. Mon second entretien avec sa mère va décider, d'ailleurs. L'essentiel est qu'elle ne m'échappe pas. M'embusquer aux abords du paquebot, observer, c'est incontestablement, le moyen efficace.

Ainsi concluait le monologueur, à la minute exacte où il atteignait la berge dont les languettes de gaz largement espacées léchaient de leurs lueurs vacillantes la flottille du port Saint-Nicolas.

XXV.

UN EXPLOIT DE PIERRE AUBANEL.

Le long du fleuve, calme, complet; à l'exception du navire sous vapeur, dont les feux de signaux ressemblaient à des yeux ouverts dans la nuit et les trépidations de rouages à la respiration d'un cachalot qui se serait échoué là.

A terre, des matelots, des débardeurs, déambulaient nonchalamment, entre les amas de denrées entreposées sous des bâches; des gens de l'équipage paressaient, jouissant de leur reste, qui accoté à une caisse, qui affalé sur un baril.

L'un d'eux interpellait un homme dont la silhouette trapue ombrait le badigeonnage clair d'un prélart.

—Ohé! timonier, v'là qu' l'air fraîchit bigrement d'puis un quart d'heure, et qu'la brise souffle d'aval.

—Est-ce que ça vous inquiète, Lazare?

—Moi? Non. Mais y aura du tintouin pour démarrer, tantôt.

—Avec l'*Albatros*! Vous badinez! On s'aperçoit joliment que vous êtes un nouveau ici, vous!

—Tout beau, timonier! N' vous fâchez pas. C'que j'en dis, c'est simple histoir' de parler un brin.

—Eh bien, Lazare, pour le mal que je vous veux, je vous engage, quand vous aurez envie d'entamer ce chapitre-là, à tenir le bec clos devant le capitaine.

—Suffit.

—Son bateau, c'est sacré; il ne supporte pas qu'on en glose, et il a crânement raison, vu que l'on n'en rencontre pas à la douzaine, des coques de ce numéro!

—Il n'avait guère l'air à la noce, ce soir, l'capitaine, entre nous.

—C'était flagrant.

—Sans compter qu'à c't'heure il devrait être à bord!

—C'est vrai.

—Et qu'il n'fait pas mine d'y être d'ici tôt!

—De quoi nous serions en droit de nous faire de la bile, si en s'assurant que tout était paré il m'avait averti qu'il reviendrait seulement sur le tard, après M. Aubanel.

—Avec ça que m'sieu Aubanel est en avance, lui aussi!

Cornebise s'était retranché derrière une pile de ballots.

Il ne perdait pas une syllabe des propos échangés.

Que signifiaient ces absences?

Pourquoi, surtout, pourquoi Gervaise n'était-elle pas plus de parole?

Sous l'impulsion d'une inquiétude subite, il s'avança en demandant:

—Le capitaine?

—Quel capitaine? fit le timonier d'un ton médiocrement encourageant.

(*A continuer.*)